

**CURSUS DE FORMATION
MONITEUR DE VOILE SAISONNIER (CQP IV)**

AIDE MONITEUR DE VOILE :

Être Aide-moniteur te permet d'assister et observer des séances d'encadrement.
Participer à la préparation et au rangement du matériel mais aussi de continuer de naviguer.

LA FORMATION :

- Tu vas suivre le moniteur durant ses journées de travail.
- Tu pourras ainsi te familiariser au mieux avec son métier.

Exercer la formation d'aide moniteur pendant 2 semaines minimum t'apportera une expérience qui te servira pour devenir Moniteur.

Conditions générales :	Avoir 14 ans
	Autorisation Parentale
	Avoir le Niveau 3 FF. Voile
	Avoir une licence FF. Voile annuelle
	<i>Pendant les Vacances Scolaires</i>
TARIF	C'EST GRATUIT

INFOS PRATIQUE :

- Profite de ton temps de présence pour continuer à te perfectionner pour obtenir le niveau 4 FF Voile.
- Valider tes heures de navigation auprès d'un évaluateur FF.Voile sur le carnet de suivi FF. Voile.

Ces heures seront effectuées en dehors de ton temps d'encadrement.

CERTIFICATION DU NIVEAU 4 FF. VOILE : Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique.

- Avoir l'attestation d'expérience d'au moins **120 h** remplie par un évaluateur FF. Voile.
- Certification du niveau 4 FF. Voile :
 - 1^{ère} partie : Théorie (Météo, fonctionnement du bateau, réglementation maritime)
 - 2^{ème} partie : Test pratique sur le support Dériveur, Catamaran ou Planche à Voile.

MONITEUR DE VOILE SAISONNIER : CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE D'INITIATEUR VOILE

Le moniteur de voile a pour rôle d'initier et de faire progresser le pratiquant. Il peut certifier les niveaux techniques 1 et 3 de la FF. Voile. Il encadre les stages pendant la saison estivale.

Il autorise son titulaire à exercer sous l'autorité d'un titulaire diplômé minimum d'un niveau 4 (BEES, BPJEPS).

A tes 18 ans, tu pourras enseigner contre rémunération.

LA FORMATION :

LE CQP IV peut être obtenu à partir de l'un ou l'autre des supports suivants : Planche à voile, Dériveur ou Catamaran.

La formation pédagogique : **160 h minimum**. Chaque compétence doit-être certifiée. Si la compétence n'est pas certifiée un temps de formation est organisé pour participer au rattrapage.

Conditions générales	Avoir le niveau 4 FF. Voile en CATA, Dériveur ou Planche à voile
	Attestation de natation indiquant savoir nager « 100 m avec un passage sous obstacle en surface de 1 m de long »
	Attestation premier secours (PSC1 ou PS Mer FFVOILE)
	Licence FF Voile annuelle
	Expérience d'aide moniteur (facultatif)
	Permis bateau option côtière.
TARIF	<ul style="list-style-type: none">• PRIS EN CHARGE PAR LA CARA SI LICENCIÉ DANS UN CLUB DU PAYS ROYANNAIS.• HORS : 660 EUROS

CONTACTS :

BEAUGENDRE DAMIEN

Formateur National CQP IV.

Tél : 05.46.05.44.13

Mail : equipedeclub.regatesderoyan@gmail.com ou regatesderoyan@wanadoo.fr